

Avec L'agence Anthonioz L'Assurance voyage est offerte

Voyagez sans souci avec Trustiway 🌴

Lorsque vous réservez votre séjour auprès de notre agence, une assurance complète est incluse !

Trustiway Assurance vous protège contre toutes causes justifiables, vous garantissant ainsi sérénité et sécurité avec son assurance Trusti voyage adaptée à vos besoins spécifiques.

Les avantages :

✔ Couverture totale : 😱 Wow ! L'assurance annulation toutes causes justifiées offre une protection intégrale. Adieu les frais d'annulation !

✔ Sérénité maximale : 😎 Relax ! Partez en voyage avec une tranquillité d'esprit totale, sans crainte des imprévus.

Présentation du produit "Trusti Voyage" 🌂

Chez Trustiway, nous savons que chaque voyage est unique. C'est pourquoi nous avons conçu une assurance voyage qui offre une couverture complète et adaptée à vos besoins. Voici un aperçu de nos garanties :

La Covid-19 🧑‍⚕️

Oui ! Trustiway couvre les risques d'annulation et d'interruption liés à l'épidémie de Covid-19, à l'exclusion des restrictions de déplacement.

Annulation pour toutes causes justifiées 💔

Un imprévu de dernière minute ? Pas de souci. Nous remboursons l'acompte et les sommes dues en cas d'annulation pour **toutes causes justifiées**.

- Jusqu'à 20 000 € de la location : **sans franchise**
- De 20 001 € à 60 000 € de la location : **20 % de franchise**

Interruption de séjour 🚧

Si vous devez interrompre votre séjour pour une raison valable, nous remboursons les nuitées non utilisées au prorata temporis.

- Jusqu'à 20 000 € de la location : **sans franchise**
- De 20 001 € à 60 000 € de la location : **20 % de franchise**

Dommmages aux biens 🏠

Trustiway prend en charge l'indemnisation des dégradations involontaires générés par le locataire **jusqu'à 4 000 €** par location.

Responsabilité Civile Villégiature 🧑‍⚖️ ⚖️

Une garantie Responsabilité Civile du locataire occupant & recours des voisins et des tiers est également comprise avec un couverture maximale de **500 000 € par location**, avec une franchise de **300 €**.

Garantie défaut ou excès de neige ❄️ 🧑‍❄️

Si votre séjour au ski est gâché par un défaut ou un excès de neige, nous remboursons l'acompte et les sommes dues, jusqu'à 20 000 € par location, sans franchise.

si dans les 48 heures précédant la date prévue pour le commencement de la location, plus de 2/3 des pistes du domaine skiable de la station les gets sont fermées d'après le bulletin d'enneigement .

Consultez les détails de nos garanties : Conditions générales et IPID 📄

Pour les locations allant jusqu'à 20 000 €, vous pouvez consulter nos conditions générales et l'IPID (Information Précontractuelle sur le Produit d'Assurance) en cliquant ici : [Conditions générales / IPID](#)

Si ta location se situe entre 20 001 € et 60 000 €, les conditions spécifiques s'appliquent. Vous pouvez les retrouver ainsi que l'IPID correspondant en cliquant sur ce lien : [Conditions générales / IPID](#)

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à cliquer sur le lien suivant pour nous les poser.

[Nous sommes là pour vous aider et y répondre dans les plus brefs délais !](#)



Bon voyage avec Trustiway !

Vous avez des questions ?

Trustiway a la réponse.

Qui est couvert par l'assurance ?

La couverture de cette assurance s'étend aux participants inscrits sur le contrat de location, mais aussi aux membres de la famille ne participant pas au voyage.

Puis-je assurer un autre participant qui n'est pas membre de ma famille?

Oui, tout simplement en indiquant son nom lors de la réservation.

J'ai accidentellement cassé la télévision, suis-je couvert ?

Oui, nous couvrons tous dommages accidentels causés aux biens mobiliers et immobiliers appartenant au propriétaire du bien loué dans la limite des garanties de notre contrat moins la franchise.

Un participant souhaite annuler va-t-il être remboursé ?

Oui, il recevra un remboursement pour sa part et au prorata du nombre de jours non consommés si son motif d'annulation est couvert par notre contrat.

Vous l'aurez compris, toutes ces garanties vous sont offertes, en cas de questions ou de demandes de prise en charge, Trustiway est votre interlocuteur :

contact@trustiway.com

01 88 61 21 45

Trustiway Group

10 Rue de la Paix

75002 Paris

Designed  by Trustiway © 2022